

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° DC2023-91

Date de la convocation : 28/09/2023

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 78

Conseillers représentés : 12

Le cinq octobre deux mille vingt-trois, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni aux Tourelles, sous la Présidence de M. Benoît SINGLIT.

Présents : 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Léopold , 008 CARRE Joël , 009 MALJEAN Nicolas , 011 PERTUS Xavier , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 THIERION Vincent , 016 TRISTANT Bruno , 017 BESTEL Bernard , 019 DEGUY Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 023 GENTY Jean Charles , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 030 DEFORGES Pierre , 031 LALLEMENT Séverine , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 038 SEMBENI Anne , 040 MATHIAS Frédéric , 043 SEMBENI Peggy , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 052 LOLOUP Nathalie , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 064 MALVAUX André , 065 HARDY Jérôme , 067 ROUSSY Elise , 068 HAULIN Bertrand , 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 079 BERTHELEMY Mathieu , 080 LORFEUVRE Gérard , 081 ROBIN Dominique , 082 LEJEUNE Gilles , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLDY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 108 COURVOISIER Frédéric , 112 FESTUOT Annie , 114 HAUDECOEUR Agnès , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie.

Ont donné procuration : 010 CORNEILLE Jean-Pierre (à 005 CHANCE Jean-Michel) , 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis) , 033 VAIRY Lionel (à 093 BOUILLON Daniel) , 042 HUSSON POISSON Fanny (à 044 POU CET Eric) , 051 RAGUET Philippe (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 054 VALET Bruno (à 052 LOLOUP Nathalie) , 084 FLEURY Vincent (à 046 SINGLIT Benoît) , 088 HANNEQUIN Laurent (à 082 LEJEUNE Gilles) , 089 VAN DEN BERGH Charles (à 049 ANDREY Danielle) , 110 DION Valentine (à 115 MACHINET Jean Baptiste) , 111 DUGARD Yann (à 120 PAYEN Françoise) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège)

Secrétaire de séance : M. Gérard LORFEUVRE

**OBJET : PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES – CREANCES ETEINTES –
BUDGET DECHETS MENAGERS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Considérant l'état des créances éteintes, résultant d'une décision de justice, transmises par le comptable public,

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 20 OCT. 2023
et de sa publication ou notification le 20 OCT. 2023

.../... Page— Délibération DC2023-91

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE par 77 voix POUR, 8 voix CONTRE (015 THIERION Vincent , 023 GENTY Jean Charles , 027 CERRAJERO Eladio , 036 PIERSON Florent , 048 FOURCART Marie Hélène , 090 PIRAS Caroline , 092 MOUTON Francis , 095 RICHELET Jean-Pol et 5 ABSTENTIONS (017 BESTEL Bernard , 034 CANNAUX Francis , 082 LEJEUNE Gilles , 088 HANNEQUIN Laurent (Gilles 082 LEJEUNE) , 101 DAUPHY Bruno)

- D'ADMETTRE les créances éteintes suivantes :

4 344,35 € en créances éteintes sur le budget des déchets ménagers.

- D'AUTORISER le Président à signer tous actes et pièces administratives nécessaires à l'application de cette délibération.

Le secrétaire de séance,

Gérald LOREBAIRE



Le Président,

Benoît SINGLIT

